

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62-399-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 399 du 01/02/1930

Date de publication
4 février 1930

Date du numéro
1 février 1930

TEXTE INTÉGRAL

sont inscrits au tableau d'avancement du personnel des cadres locaux européens pour l'année 1930 : (Cadre des donanes.) Pour le grade de contrôleur adjoint. (Avant 2 ans à compter au 1er janvier 1930.) M. Dufaud (Roger), commis principal après 18 mois. (Cadre des postes, télégraphes et téléphones.) Pour le grade de contrôleur principal. (Avant 3 aus. à compter du 24 février 1930.) M. Baixas (Francois). controler après 4 ans. Pour le grade de contrôleur principal. (Avant 3 ans à compter du 4 juillet 1930.) M..M Parès (Louis), contrôleur après 4 ans.